

LE FUSIL MLE 1717...

1^{ère} partie

JEAN-LOUIS VIAU

1815... Les Alliés envahissent Paris. Les vaincus d'hier, devenus vainqueurs, se conduisent... en vainqueurs et effectuent ce qu'il est convenu d'appeler des « prises de guerre ». En se rendant dans les locaux du Comité de l'Artillerie, les Prussiens y découvrent une collection complète de nos armes réglementaires : il y a là toutes les armes adoptées en France depuis un siècle, ainsi qu'un grand nombre d'armes d'étude et d'essai. Ils décident de s'en emparer et commencent aussitôt à les déménager.

Les Anglais, qui ont eu vent de l'affaire, sont fortement intéressés et se précipitent à leur tour dans l'ancien couvent de Saint-Thomas d'Aquin où sont entreposées les armes. Ils y prélèvent leur part de butin, et c'est ainsi qu'aujourd'hui, le prototype de notre premier fusil réglementaire, le fusil modèle 1717, est conservé à la Tour de Londres, dans les collections de sa Très Gracieuse Majesté, Elisabeth II, Reine d'Angleterre...

Ainsi que le fait judicieusement remarquer Jean Boudriot (1), il est heureux pour les collectionneurs que les Anglais aient enlevé une partie de ces armes, car elles existent encore aujourd'hui alors que bon nombre de celles qui avaient été prises par les Prussiens ont malheureusement disparu, à la suite notamment des bombardements de

la Seconde Guerre mondiale. Nous nous sommes donc rendus à la Tour de Londres afin d'y photographier le fusil modèle 1717, cette arme presque mythique. La gentillesse de l'accueil qui nous a été réservé fut confondante et nous avons obtenu sans difficulté que l'arme soit entièrement démontée : nous avons ainsi pu prendre un maximum de clichés détaillés.

Contrairement à la façon dont nous avons procédé pour le pistolet modèle 1733(2), nous commencerons par l'analyse technique de l'arme, réservant la seconde partie de cet article à son historique.

Encore et toujours le règlement

Comme à l'accoutumée, nous utiliserons, pour détailler ce fusil, le texte d'origine, à savoir le règlement royal du 4 janvier 1717, dont nous reprendrons tels quels les termes, sans en modifier l'orthographe : ils seront transcrits en italiques et entre guillemets. Il serait d'ailleurs intéressant de comparer la terminologie d'un règlement à l'autre pour suivre l'évolution du vocabulaire désignant les différentes pièces : il change au fil du temps et devient de plus en plus précis et détaillé.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, encore un mot à propos de mesures : nous donnerons, tout au long de cet article, un certain nombre de dimensions concernant le fusil modèle 1717 ; elles ont été tirées du texte réglementaire ou mesurées directement sur l'arme étudiée, en l'occurrence, le fusil modèle. Pour ce qui est de la relativité des mesures théoriques par rapport à la réalité, nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons écrit à ce propos dans un précédent article (2).

Du canon

« Le canon du fusil à l'usage des



Le fusil Mle 1717 vu du côté « porte visse » ; admirez l'élégance longiligne de cette arme qui est la plus grande de tous nos fusils réglementaires d'infanterie : pratiquement un mètre soixante ! Légèreté de la forme, ton chaud du bois, état superbe des pièces métalliques : aucun amateur d'armes réglementaires ne saurait rester insensible devant une telle pièce ! Nous allons la détailler, pour votre plaisir et pour le nôtre dans les pages qui suivent.

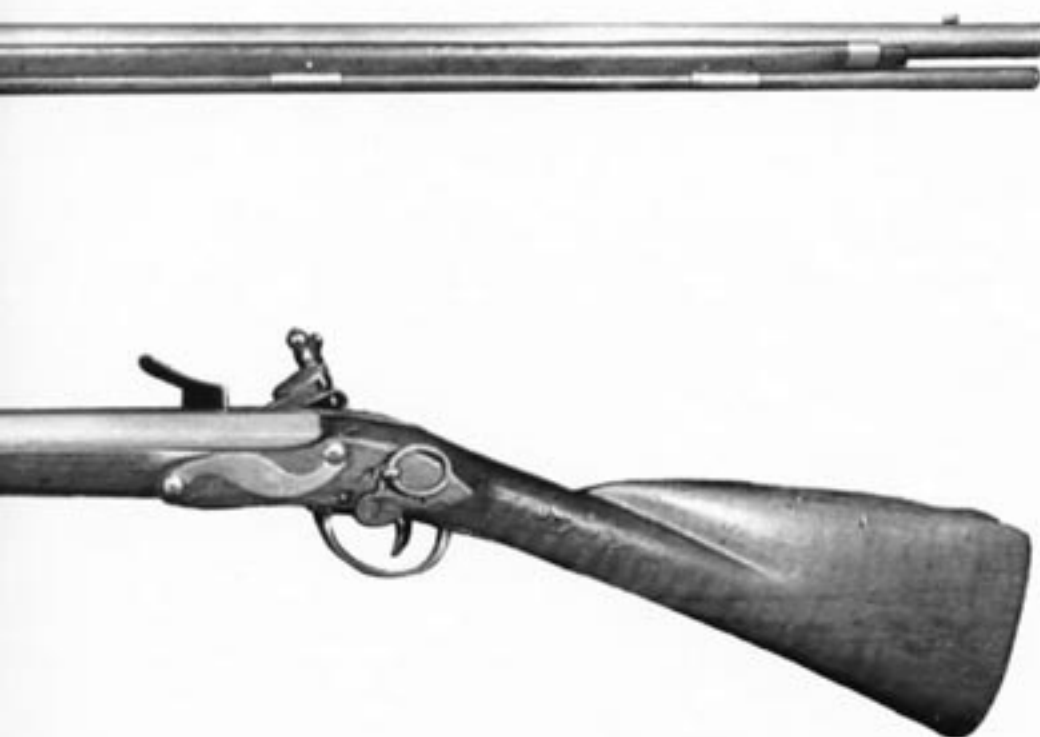
(Photos Jean-Louis Viau, Royal Armouries, HM Tower of London)

Imposé par un roi...



conservé chez une reine...

Voici LE fusil Mle 1717 : il s'agit en effet du fusil-modèle fabriqué d'après le règlement par le sieur Régnier, dit « Le Hollandais », arquebusier de Son Altesse Royale le Régent. Cette arme, qui est dans un excellent état de conservation, présente un intérêt exceptionnel : c'est, comme l'écrit Jean Boudriot, « l'illustration originale du règlement ». Ce fusil est un modèle charnière : sa longueur importante, son montage à goupilles, la forme de sa crosse, sa baguette en bois sont autant de signes d'archaïsme ; par contre, sa platine « carrée », sa bride de noix, la réglementation précise concernant les techniques de fabrication de certaines pièces — le canon, notamment — annoncent une évolution qui ne deviendra évidente qu'avec le modèle de 1728.



Voici une vue éclatée de la partie postérieure du fusil modèle 1717. Compte tenu de sa longueur, nous avons préféré la photographier en plusieurs plans rapprochés afin d'obtenir une meilleure lisibilité. Les repères chiffrés vous permettront de suivre l'énumération des différentes pièces. 1 - Le « porte visse ». 2 - Les deux vis de platine. 3 - La vis de la « Queue de culasse ». 4 - Le canon (partie culasse), sur lequel on notera le talon de culasse, percé pour le passage de la grande vis de platine et le pan latéral très court destiné à faciliter l'ajustage. 5 - Le « fust » ou « monture » ; on peut apercevoir, au fond de l'encastrement de platine, à gauche, le « petit morceau de fer plat » sur lequel vient se visser la tige du pivot de l'anneau inférieur de bretelle. 6 - L'écusson dont on notera la forme particulière, la fente excentrée pour le passage de la détente et le pivot taraudé qui reçoit la vis de culasse. 7 - La détente et sa goupille. 8 - La « sousgarde » formant pontet. 9 - Le « pivot » et sa goupille qui fixe la « feuille d'en haut » de la « sousgarde ». 10 - Les deux vis à bois qui fixent la « feuille d'en bas » de la « sousgarde ». 11 - La crosse dont on notera la forme caractéristique dite « en pied de vache ». 12 - La « plaque » ou « talon ». 13 - Les deux vis à bois qui fixent la « plaque » à la crosse. 14 - Le « pivot » et sa goupille qui maintiennent en place le retour de la « plaque ».

(Photo Jean-Louis Viau, Royal Armouries, HM Tower of London)

troupes sera rond et n'aura qu'un seul pan qui prendra de la culasse et ira finir à trois pouces (81,19mm) du guidon... ». C'est ainsi que débute le règlement, et l'on constate tout de suite, en examinant l'arme modèle, que le texte n'est pas

(1) « Le fusil d'infanterie modèle 1717 », in « Gazette des Armes », n°12, janvier 1974.
(2) Voir « Le pistolet modèle 1733 », in « Tradition », n°9, octobre 1987.



(Photo: Jean Louis Vittu, Royal Armouries, HM Tower of London)



Ci-contre. Une autre vue de la platine, mais ôtée de son encastrement ; notez le chien « en col de cygne », bien proportionné et fort élégant ; cette forme rendait toutefois la pièce fragile, eu égard aux chocs violents et répétés qu'elle subissait : le chien cassait parfois au niveau de la gorge. On palliera cette faiblesse en renforçant cette partie et en lui faisant subir un recuit lorsque que le modèle de 1728 remplacera le modèle 1717. Notez également que la vis de la mâchoire supérieure du chien est simplement fendue : elle ne sera percée qu'à partir du modèle 1763.



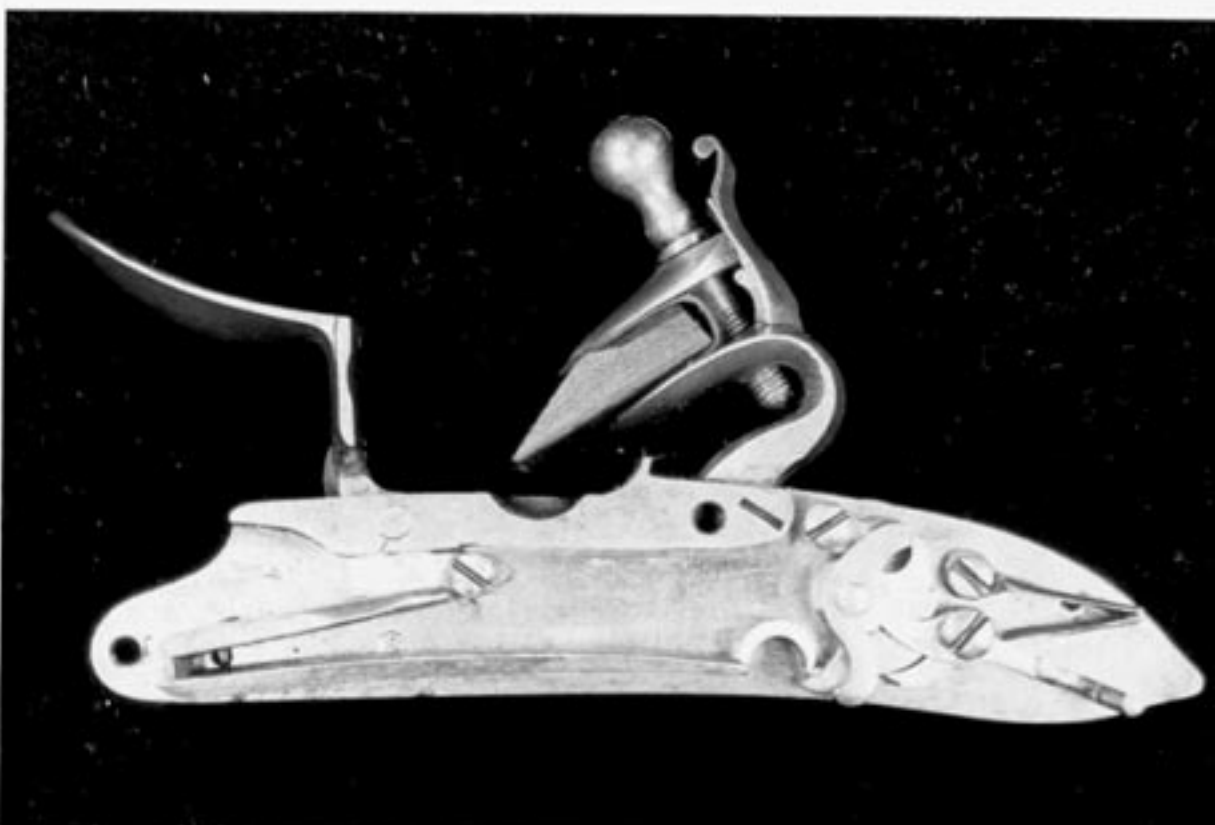
exactement respecté ; en effet, deux pans latéraux très courts existent là où le canon devrait être rond : l'un est destiné à faciliter l'ajustage de la platine, et l'autre... à la symétrie par rapport au premier. Le « guidon », brasé sur le dessus du canon, à vingt lignes (45,11mm) du bout, fait également office de tenon de baïonnette. Le règlement précise : « ...à quoi l'on aura une attention singulière afin que les bayonnettes de telle fabrique qu'elles viennent puissent s'y ajuster facilement. ».

La fixation du canon sur le « fust ou monture » est réalisée par un montage dit « à goupilles » ; « quatre tenons ajustés à queue d'aronde » sont brasés sous le canon. Ils viennent s'encastrent dans des logements pratiqués dans le « fust » et sont maintenus par une goupille traversante. Ce montage archaïque, identique à celui des mousquets du XVII^e siècle, sera abandonné douze ans plus tard et le fusil modèle 1728 sera équipé de garnitures dites « en bracelets ». Le règlement précise que le quatrième tenon est placé à « neuf pouces (243,59mm) de distance de la culasse... ».

Le « bouton de culasse », c'est-à-dire la partie filetée qui vient se visser dans le tonnerre, est « à huit écrous au moins dont les filets seront bien vifs et bien enfoncés, lequel bouton sera arrondi par le bout en tête de champignon, et ouvert depuis le sixième filet jusqu'à son bout en biais pour communiquer à la lumière du bassinet... ». Cela signifie que l'extrémité de ce bouton de culasse est de forme concave et qu'il est entaillé du côté de la lumière ; en effet, la longueur du filetage dépasse le trou de lumière et il est donc nécessaire d'y ménager un passage pour que le feu puisse se communiquer à la charge. « La queue de ladite culasse aura deux pouces (54,13mm) de longueur et finira en ovale. » ; si le fusil modèle respecte bien la forme « en ovale », en revanche il ne respecte pas la longueur prescrite : en mesurant sa queue de culasse, on trouve deux pouces cinq lignes (65,40mm). Le talon de culasse est percé pour permettre le passage de la grande vis de platine. Si nous en faisons le compte, on constate que le canon est maintenu en sept points différents : la vis de queue de culasse, la grande vis de platine, les quatre goupilles et la grenadière. Voilà qui ne devait pas faciliter le démontage et donc l'entretien !

Du calibre

Le calibre est fixé à « sept lignes et trois quarts, afin que la balle de 18 à la livre ait suffisamment de vent ». Ceci est un point très important, car il s'agit de l'uniformisation officielle du calibre des armes d'infanterie, uniformisation destinée



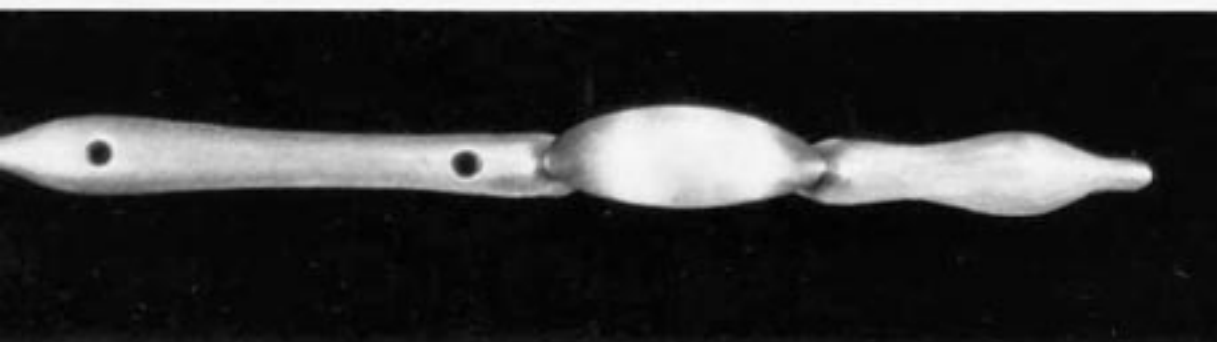
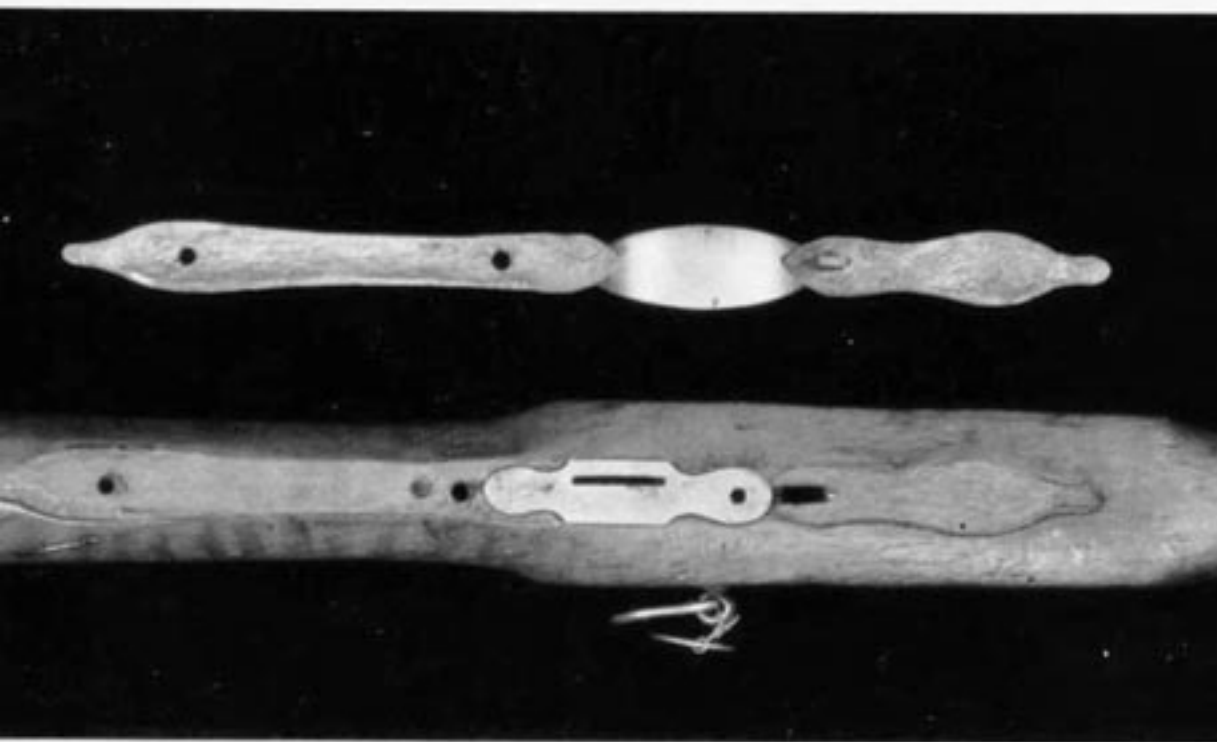
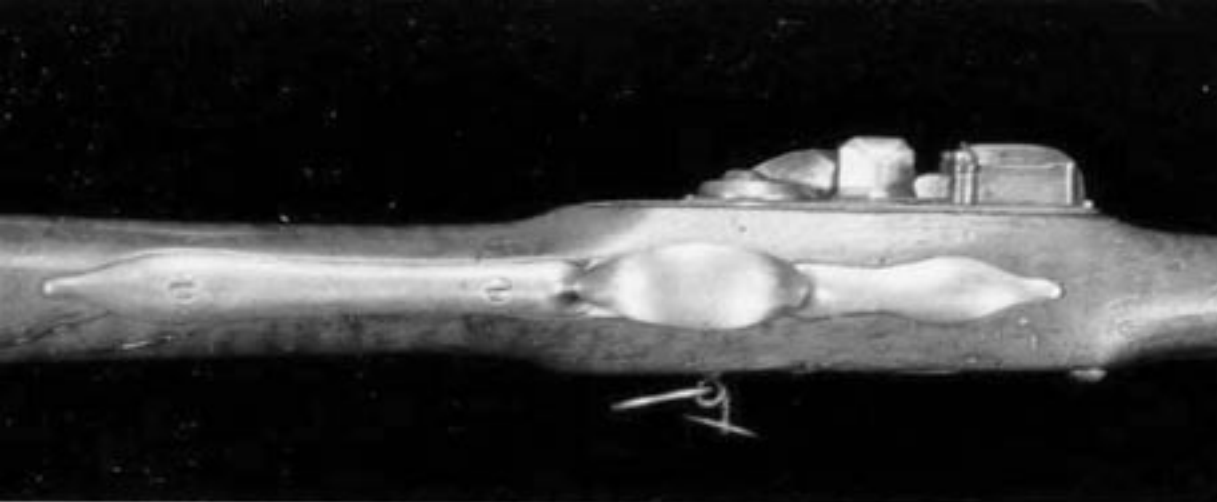
Ci-dessus. La vue intérieure de la platine appelle une remarque concernant la fixation du bassinet ; il est maintenu par une vis à côté de laquelle vous pouvez apercevoir le trou taraudé qui reçoit la « grande visse qui tient la platine ». Ce trou traverse de part en part le corps de la queue du bassinet » et le corps de platine. Or, il pouvait arriver, à la suite d'un ajustage défectueux, que les deux trous ne correspondent plus exactement ; dans ce cas, la vis de la platine ne vissait plus dans le corps de platine qu'elle repoussait, provoquant ainsi une détérioration de la queue du bassinet ; encore un défaut de conception qui ne sera rectifié qu'à partir du modèle de 1763.



Ci-contre, à droite. Ces deux photos en très gros plan sont destinées à mettre en évidence le retour du pied de la bride de noix. Le cliché du bas est basculé de 90° par rapport à celui du haut, montrant ainsi le dessous de la tranche de la platine. Sur la fonction du retour de pied de bride, nous renvoyons le lecteur à l'article traitant du pistolet modèle 1733 dans le numéro 9 de Tradition.

(Photo Jean-Louis Viau, Royal Armouries, HM Tower of London)





Ces trois photos permettent de détailler le dessous du « fust ». En haut, l'arme non démontée : on aperçoit la « sousgarde » toute unie finissant en ovale des deux bouts tenue par une visse et un pivot ».

L'expression « toute unie » du règlement signifie que la « sousgarde » ne porte aucun décor et que sa forme est simple (à comparer avec celle du pistolet). Au centre, nous avons démonté la « sousgarde » pour vous permettre de voir l'écusson en place ; notez, à gauche de celui-ci, les trous des deux vis à bois, et à droite, le logement du « pivot de sousgarde ». Cette dernière a été posée face interne tournée vers l'objectif : avec un peu d'attention, vous apercevrez le pivot. Vous pouvez également apprécier l'aspect du métal qui garde des traces du martelage de forge. Notez, au passage, la netteté des encastrement qui assure un parfait ajustage des pièces.

En bas, la « sousgarde » démontée et photographiée côté extérieur, ce qui laisse voir son élégante simplicité ; notez la forme des deux extrémités : c'est ce que le règlement appelle « finir en ovale ».

(Photo Jean Louis Vian, Royal Armouries, HM Tower of London)

à éviter les problèmes posés par l'approvisionnement des munitions qui, jusque là, n'étaient pas toujours du même calibre. Désormais, tous les fusils doivent pouvoir tirer la balle de dix huit à la livre (16,60mm) : la différence de cinq points (0,9mm) entre le diamètre du canon et celui du projectile, appelée « vent », est destinée à permettre le chargement de la balle enveloppée dans l'épaisseur du papier de la cartouche (3). Il sert également à pallier la diminution du calibre due à l'encrassement en cours de tir.

De la platine

La platine du fusil modèle 1717 est aisément reconnaissable à une particularité que l'on ne rencontre sur aucune autre platine réglementaire : l'existence, entre le pied de batterie et la vis du ressort de batterie, d'une « bride ». Cette pièce, bizarre à première vue, est destinée à protéger le ressort de batterie et à le maintenir parallèle au corps de platine.

(3) Rappelons que l'on avait commencé à utiliser des cartouches en papier contenant la charge de poudre et la balle aux environs de 1690. L'usage n'en sera généralisé que vers 1750.

Une autre particularité : le trou de la vis avant de platine débouche devant le coude du ressort de batterie, disposition qui sera modifiée sur la platine du modèle 1728. La forme de la platine est dite « car-rée » : c'est-à-dire que sa surface est plate, contrairement aux platines antérieures qui étaient arrondies. Le règlement précise par ailleurs : « Ladite platine au lieu de finir en pointe par l'extrémité du der-rière se terminera en ovale. » ; encore un point du texte qui n'est pas entièrement respecté sur le fusil modèle : si l'on com-pare la platine modèle 1717 à une platine plus ancienne, on constate, sur cette der-nière, que le corps se termine en forme de pointe étranglée très prononcée. Sur la platine de l'arme modèle, la pointe est adoucie, mais elle subsiste et on ne peut pas véritablement parler d'un « ovale ».

Quant à la longueur de cette platine, sa mesure permet de constater qu'une fois de plus le texte n'a pas été respecté à la fabrication : la longueur théorique est de six pouces (162,39mm), alors que la pla-tine du fusil modèle fait six pouces une ligne deux points (165,30mm).

Nous renvoyons le lecteur aux photos pour apprécier les divers autres détails de cette platine.

De la monture

Les fusils d'infanterie sont longs, et le modèle 1717 est le plus long de tous. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, plus encore que par la suite, le fusil n'est pas seulement considéré comme une arme à feu mais également comme une arme d'hast ; prolongé par sa baïonnette, il remplit l'office des piques dont l'abandon ne date que du siècle précédent. Ceci ex-plique la taille très importante du fusil modèle 1717 : quatre pieds onze pouces, pratiquement un mètre soixante ! Cette grande longueur rend évidemment la monture fragile, fragilité accentuée par le canal de baguette et les multiples encas-trements et percages destinés à recevoir tenons et goupilles ; de plus, l'épaisseur des bords du « fust » est bien mince. Conscients de la fragilité de cette partie de l'arme, les rédacteurs du règlement ont tenu à préciser : « Le fust ou la mon-ture sera de bois de noyer, observant que les bois soient de fil. Il faut avoir atten-tion que le talon de culasse remplisse bien le bois. ». Autre précaution pour renforcer cette monture fragile : « Le fust finira à trois pouces (81,19mm) du bout il y aura une embouchoire ou colet de fer entre deux bois... » ; ce « colet », bande de fer mince et plate, vient consolider l'ex-trémité du « fust » qui est soumise aux frottements que provoque la manoeuvre répétée de la baguette. Par ailleurs, le « fust » s'arrête avant l'extrémité du ca-non pour permettre la fixation de la baïonnette.

« La crosse aura 15 pouces (405,99mm) de longueur, elle aura 5 pouces (135,33mm) de largeur et sur la plaque elle aura au moins deux pouces (54,13mm) d'épaisseur, la poignée de la crosse aura 20 lignes (45,11mm) de diamètre. La crosse du fusil sera plus basse de deux pouces (54,13mm) que le corps du canon. ». La crosse est dite « en pied de vache » : cette appellation imagée n'est pas tirée du règlement, mais force est de constater qu'elle décrit bien la forme caractéristique de cette partie de

FUSIL GRENADIER OU DE SOLDAT MODELE 1717

Longueur totale : 4 pieds 11 pouces (1596,89mm).

Longueur du canon : 3 pieds 8 pouces justes (1190,90mm).

Longueur réglementaire de la queue de culasse : 2 pouces (54,13mm).

Longueur réelle de la queue de culasse : 2 pouces 5 lignes (65,40mm).

Calibre : 7 lignes 3/4 (17,50mm).

Balle de 18 à la livre : 16,60mm de diamètre, poids 27,16g.

Longueur théorique de la platine : 6 pouces (162,39 mm).

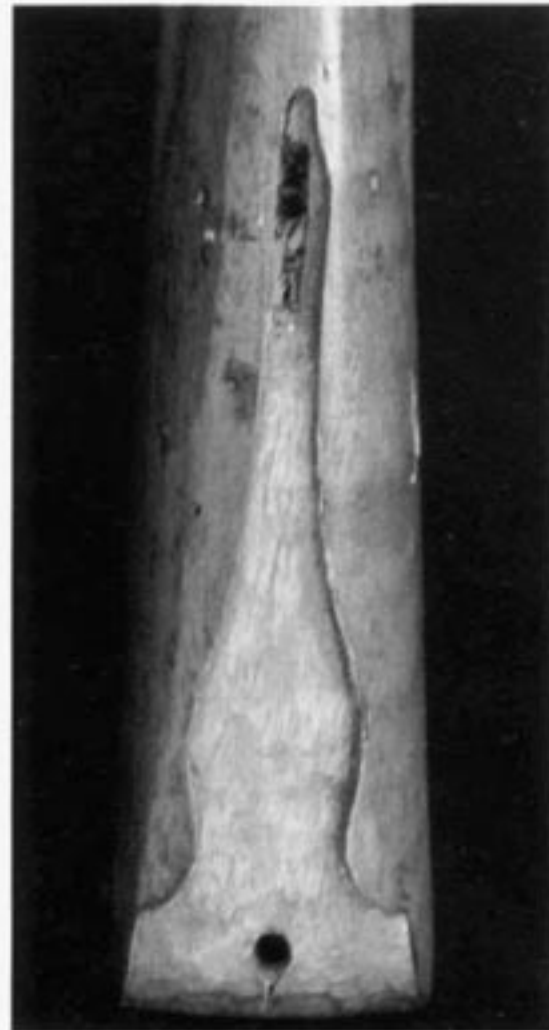
Longueur réelle de la platine : 6 pouces 1 ligne 2 points (165,03mm).

Longueur de la crosse : 15 pouces (405,99mm).

Diamètre de la poignée : 20 lignes (45,11mm).

Poids total : 4,100 kg environ.

Particularités : Montage du canon à goupilles, tenon de baïonnette faisant office de point de mire, trois porte-baguettes, une grenadière avec anneau porte-bretelle, battant inférieur fixé latéralement à l'arrière du « porte visse », collet en fer renforçant l'extrémité du fût, crosse de forme dite « en pied de vache », platine de forme « carrée », bride réunissant le pied de batterie à la vis du ressort de batterie, baguette en bois, baïonnette avec douille à deux fentes.



Ce dessin de Michel Pétard d'après une gouache de Delaistre nous présente un soldat du régiment de Gervais vers 1720. Il vient nous rappeler, au milieu des considérations techniques, l'aspect des soldats qui utilisaient le fusil modèle 1717. (Avec l'aimable autorisation de Michel Pétard) (Copyright Michel Pétard)



Ces deux photos vous présentent la crosse du fusil modèle 1717 vue de dessus. A gauche, l'arme non démontée ; le règlement dénomme la plaque de couche « plaque ou talon » : vous apercevrez ici la partie supérieure de cette « plaque » ou « retour ». Notez son importance qui ira en diminuant dans les modèles postérieurs au 1717. En vous armant d'une loupe, vous devriez apercevoir, de chaque côté de l'extrémité de la « plaque », le trou dans lequel passe la goupille qui traverse le pivot, fixant ainsi le retour de plaque sur la crosse. A droite, la « plaque » étant démontée, on reconnaît, en haut, le logement dans lequel vient s'encaster le « pivot », et en bas, le logement de la vis à bois supérieure. Notez, pour finir, la forme simplement découpée mais élégante de cette garniture : « pour la grâce » comme le prescrivait parfois les textes réglementaires de cette époque...

(Photo Jean-Louis Vinu, Royal Armouries, HM Tower of London)

la « monture ».

Une dernière précision qui concerne le canal de baguette : celui-ci « sera percé assez à fond pour que la baguette vienne à fleur de bois ». Vous pourrez remarquer, sur les photos, que le canal du fusil modèle n'a pas été creusé assez profondément, car la baguette dépasse beaucoup plus qu'elle ne le devrait. Ajoutons, pour finir, que ce canal de baguette est percé légèrement en biais pour éviter le mécanisme de la platine, ce qui ne contribue pas à renforcer la solidité de la « monture ».

De la baguette

Le règlement ne la décrit pas ; celle du fusil modèle est en bois de chêne vert, de forme cylindrique allant en s'évasant légèrement vers la tête. Cette dernière est renforcée par une pastille de fer de profil un peu convexe destinée à la renforcer.

Bien que le chêne vert soit plus souple — et donc plus résistant — que le noyer sec, on doit convenir que l'utilisation d'une baguette en bois d'une aussi grande longueur ne devait pas aller sans problèmes : elle était fragile et devait casser assez fréquemment. Le fusil modèle 1728 sera équipé d'une baguette en bois, mais la tête de cette dernière sera renforcée par une douille métallique de taille plus conséquente. Il faudra attendre 1741 pour que soit enfin adoptée une baguette en fer.

(à suivre)

Remerciements

Les photos qui illustrent cet article ont été prises au musée de la Tour de Londres et elles sont publiées ici avec l'aimable autorisation de A.V.B. Norman, Master of the Armouries. L'auteur ne veut pas attendre la seconde partie de cet article pour exprimer toute sa gratitude aux personnes qui lui ont facilité la tâche, avant, pendant et après les prises de vue : Guy Wilson, Deputy Master, Nicola Moyle, Assistant Curator (Edged Weapons Dpt.), et surtout Mark Murray Flutter, Assistant Curator (Firearms Dpt.) dont l'accueil chaleureux et la disponibilité de tous les instants ont été si précieux à l'auteur. Merci également à Robert E. Brooker Jr. et à Tony Shaw qui ont aidé à la préparation et à la réalisation de ce reportage. □

Acknowledgements

I would like to express my great appreciation to the Board of Trustees of the Royal Armouries. For the considerable help given, thanks to A.V.B. Norman, Master of the Armouries, Guy Wilson, Deputy Master, Nicola Moyle, Assistant Curator A very special appreciation to Mark Murray Flutter, Assistant Curator, for his invaluable kindness and help. Finally, I am deeply indebted to Robert E. Brooker Jr. for his advice and to Tony Shaw for kind lodging. □